

250.000 passagers sont contrôlés par semaine dans les TGV, selon le ministre des transports

Par Jean Gaboriau
Publié il y a 5 heures,
Mis à jour il y a 3 heures



Le ministre souhaite aussi revoir le périmètre des facilités de circulation des familles des agents SNCF. ALAIN JOCARD / AFP

Jean-Baptiste Djebbari se félicite d'un contrôle «pas systématique mais suffisamment puissant» pour garantir l'adhésion des passagers.

Invité de *RMC* ce vendredi matin, le Ministre délégué aux Transports a indiqué que 20% des TGV étaient contrôlés depuis la mise en place du passe sanitaire. Ce sont 250.000 passagers par semaine qui sont invités à montrer leur passe sanitaire dans les trains à grande vitesse. Au total, 400.00 voyageurs empruntent chaque jour les trains longue distance.

«97% des gens ont leur passe» s'est félicité Jean-Baptiste Djebbari. Pour ceux qui ne peuvent pas produire de justificatifs lors des contrôles, il est possible de se faire tester en gare ou de demander le report ou le remboursement du billet, a-t-il affirmé.

VOIR AUSSI - Passe sanitaire: Djebbari promet «des contrôles massifs» sur un quart des trains lors de cette première semaine «de rodage»

Le ministre est aussi revenu sur les avantages en nature dont disposent les cheminots. Les facilités de circulation accordée aux familles - billets gratuits mis à disposition - coûteraient 105 millions d'euros par an à la SNCF selon un rapport commandé par le ministère. «*Cela représente 400 euros par agent de la SNCF*» a-t-il indiqué, se disant favorable à des discussions avec les syndicats pour «*revoir le périmètre*» de cet avantage.

Jean-Baptiste Djebbari a aussi confirmé la volonté du gouvernement de ne pas mettre en place le contrôle technique pour les deux roues : «*Il n'y aura pas de contrôle technique mais nous répondrons aux questions de fond*». Le module de sécurité sera ainsi renforcé au moment du permis de conduire et des incitations et accompagnements seront mis en place pour réduire l'empreinte environnementale des deux-roues.

Enfin, le Ministre délégué aux transports a déploré la mise en place de la limitation de vitesse à 30 km/h à Paris, une mesure qui «*n'a pas démontré son efficacité*» selon lui. L'exécutif privilégierait la conversion des flottes vers l'électrique.